

Ne laissons pas Macron voler 144 euros aux AED et AESH !

Drôle de surprise pour les collègues AED et AESH, déjà en poste l'année dernière, quand ils et elles ont reçu leur fiche de paie de septembre 2018 : une perte sèche de 12 euros. Mais pourquoi donc ?



Une prime compensatrice évaporée

Le gouvernement a relevé les cotisations CSG, y compris pour les personnels de la fonction publique, titulaires comme précaires. Mais, la main sur le cœur, il avait promis que cela n'aurait aucune conséquence négative sur les salaires : une prime spéciale serait prévue pour compenser cette perte. Mais, malin, le gouvernement avait prévu que cela ne vaudrait que pour les agents en poste depuis janvier 2018.

Or, les AED et AESH sont ultra-précaires : leurs contrats sont le plus souvent de 1 an (parfois 6 mois) et donc à renouveler à chaque mois de septembre (dans la limite de 6 ans au total). Les AED en poste en janvier 2018 ont touché la prime de janvier à août 2018. Mais, suite à leur renouvellement, puisque leur nouveau contrat commençait fin août 2018, ils n'étaient plus considérés comme en poste au 1^{er} janvier 2018. Cela s'est aussi appliqué aux nouveaux/nouvelles collègues recruté.e.s à partir de fin août 2018.

Macron prend aux travailleur-se-s pauvres pour donner aux riches

Macron jugera peut-être que 12 euros par mois, c'est une bagatelle. C'est sûr que vu le prix de la nouvelle vaisselle de l'Elysée, le montant du cadeau fait aux plus riches avec la suppression de l'ISF (4 milliards d'euros) ou la manne du CICE déversé aux grandes entreprises (40 milliards d'euros cette année), c'est une paille. Mais pas pour les collègues précaires qui, à temps plein, gagne 1200 euros, ou 600 euros à mi-temps.

Un début de mobilisation à amplifier en construisant la solidarité

Les collègues touchés par cette nouvelle marque éclatante d'injustice du pouvoir ont commencé à réagir. Dans un certain nombre d'établissements, ce sont parfois des vies

scolaires entières qui se sont mises en grève, soit à l'occasion du 24 janvier, soit du 5 février. Une journée spécifique de mobilisation était organisée le mercredi 6 février. Des collectifs commencent à se monter, comme sur l'académie de Nantes.

C'est une mobilisation à construire et à amplifier, en mettant en lien les collègues des différents établissements et en développant la plateforme revendicative conformément aux besoins : exigence de titularisation, paiement de la prime ZEP en éducation prioritaire, baisse du temps de travail, etc. Le réseau de collectifs contre les réformes Blanquer et Parcoursup qui était en train de se monter peut et doit y contribuer.

Malpayé-e-s, maltraité-e-s, mais essentiel-le-s !

Les AED et AESH sont souvent très mal traités par les directions d'établissement qui profitent à la fois de leur situation de grande précarité et de la rotation importante rendant difficile la construction de solidarité au sein des équipes. Pourtant les AED et AESH sont un rôle essentiel dans les collèges et les lycées. Sans elles/eux, le bahut ne peut pas tourner. C'est pourquoi par leur grève, ils/elles peuvent provoquer des perturbations très importantes, capables de forcer le pouvoir à reculer.

Mais cela implique aussi de construire la solidarité de l'ensemble des personnels avec les collègues AED/AESH, en mettant leurs revendications à l'ordre du jour des heures syndicales et des AG qui doivent regrouper l'ensemble des personnels, en faisant des caisses de solidarité pour leur permettre à un moment donné d'entrer tout-e-s ensemble en grève reconductible, en construisant ensemble un mouvement contre la politique de Macron-Blanquer, destructrice aussi bien pour les élèves que pour l'ensemble des personnels.

Cela implique aussi de converger avec les salarié-e-s des autres secteurs et les Gilets Jaunes, qui se battent elles/eux aussi pour de meilleurs salaires et pour la défense des services publics.

Tout-e-s ensemble, contre le MEDEF et son gouvernement, nous pouvons gagner !

Montage image : FO Carrefour

Tonio Álvarez, le 8 février 2019